

Réf: Dossier 252243

Avis de constitution

SOCIETE « NARYSTAE »

Siège ABIDJAN-RIVIERA CIAD ENTRE LA CITE
VERDOYANTE ET LA MOSQUEE, Lot 125, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Mai 2023 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20 Sept 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NARYSTAE »

Objet : Achat et vente de terrains ; BTP-VRD-
Aménagement foncier: Commerce général ; Import-export
; Intermédiations financières ; Conciergerie ; Gestion
immobilière ; Location ; Vente immobilière ; Construction
immobilière ; Lotissement, terrassement ; Viabilisation;

Et généralement; toutes opérations mobilières,
immobilières ou financières; se rapportant directement
ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en
faciliter la réalisation dès lors qu'elle ne modifie pas le
caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-RIVIERA CIAD ENTRE LA CITE
VERDOYANTE ET LA MOSQUEE, Lot 125, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme COULIBAKY FOUNVIRENA
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00135 du 26/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69225/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

